

VACANCES AIR CANADA	CANCUN Occidental Grand Xcaret	Vol et Hôtel de Montréal • Tout-Compris Ch. de luxe • 26, 27, 28 et 29 août • 1 sem. 859 \$ Réserver >	
-------------------------------	---	---	---

taxes et autres frais inclus

Plaidoyer pour l'éducation

Publié à 6h00 le jeudi 23 juin 2011

P5 Jean-Marie Nadeau

On ne parlera pas nécessairement du recours juridique que la communauté acadienne va engager pour mieux définir le droit à la gouvernance communautaire en éducation. On ne parlera pas non plus nécessairement de la courageuse lutte des parents francophones principalement contre les innombrables coupes en éducation - plus de 4000 signatures et 1200 personnes sur Facebook («Non aux coupures en éducation»). On va surtout essayer de plaider pour l'éducation comme principal outil d'avancement et de développement des peuples.



Photo archives

Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Jody Carr.

Il est décourageant de voir les conservateurs procéder aujourd'hui à des coupes en éducation alors qu'en 2009, ils se montraient scandalisés face aux libéraux, qui eux coupaient cette année-là 23 millions de dollars en éducation. Les conservateurs s'époumonaient pour crier sur tous les toits que de telles compressions étaient une aberration et que ça hypothéquait l'avenir de nos enfants, et ils avaient raison. C'est au tour des libéraux maintenant de jouer aux vierges offensées. Quelle tristesse et quelle honte de voir ces politiciens virer de capot de bord sans gêne. On peut bien parler d'indignité. Après, on se demande pourquoi les citoyens sont cyniques face aux politiciens.

On aurait souhaité que le gouvernement Alward choisisse l'éducation comme sa plus haute priorité.

Comme Obama le fait aux États-Unis. Comme François Legault, lui-même plutôt «droitiste», le prône au Québec. Comme le font les pays émergents du monde dont le développement économique est exponentiel : on parle ici du Brésil, de la Corée du Sud, de l'Inde, de la Chine... Eh oui, ces païens dont on assurait le royaume des cieux en contribuant à la «petite enfance».

On est de plus estomaqué de la faiblesse des arguments du gouvernement pour justifier l'injustifiable. On brandit la menace du Fonds monétaire international, comme s'il était sur le point de venir fouiner dans nos budgets comme en Espagne, au Portugal ou encore en Grèce, pour nous dicter notre conduite de gestion... justement comme le ministère de l'Éducation l'a fait dernièrement dans les districts scolaires. La décision la plus ridicule dans ce processus est celle de couper 2 % de façon horizontale dans le système, sans discernement et sans qualifier la portée et l'impact de ces coupes, particulièrement en éducation. On est d'accord avec la bonne gestion, mais on est contre des coupes à l'os en éducation.

Un tel argumentaire autour du FMI, ça s'appelle de la basse démagogie. Pourtant, Harper n'arrête pas de dire que le Canada est celui qui s'en tire le mieux face à la crise économique dans le monde occidental... et on dit que la province du Nouveau-Brunswick est celle qui s'en tire le mieux au Canada. Quand est-ce qu'on va nous donner l'heure juste, et quand est-ce qu'on va arrêter de nous mentir? Au lieu de se concentrer seulement sur la colonne des dépenses et des coûts, le gouvernement devrait aussi regarder la colonne des investissements et des revenus. Rappelons que 1 % de plus de TVH rapporterait à la province 125 millions \$ de plus par année. Il est là l'argent pour nos enfants et l'éducation. C'est une question de choix politique éclairé.

Il serait temps qu'au Nouveau-Brunswick, on fasse véritablement le choix ultime de l'éducation. Il est temps qu'on se débarrasse d'une gestion comptable à courte vue, afin de s'engager dans une gestion visionnaire à long terme... au-delà des échéanciers électoraux. Il me semble encore que monsieur Alward pourrait être ce genre de leader. Mais les jours qui se suivent ébranlent le peu de foi qu'il me reste en ce sens là.

Le Nouveau-Brunswick est une des provinces au Canada qui, semble-t-il, investit par personne le plus dans la construction de routes (surtout dans le Sud) et le moins en éducation. On serait dû pour un renversement draconien de paradigme.

Pour la communauté acadienne, la situation actuelle est insupportable et déstabilisante. Les dommages collatéraux de ces coupes en éducation risquent d'être profonds, ce qui pourrait entraîner dans un avenir rapproché la recherche de mesures réparatrices qui risquent d'être plus dispendieuses que les coupes qu'on nous impose aujourd'hui. Notre loi sur l'éducation est la plus pauvre du Canada français pour ce qui est du pouvoir octroyé aux conseillers scolaires. Là-dessus, l'Ontario français et la Nouvelle-Écosse sont des modèles. Les anglophones ne sont pas mieux outillés. Sauf qu'il y a cette différence qu'en situation minoritaire, nos écoles francophones ont la double mission d'instruire et de renforcer l'identité francophone et Acadienne comme condition d'accès à l'égalité réelle. Et on paie encore aujourd'hui les conséquences désastreuses de la décision Lamrock de charcuter l'immersion précoce. La gestion scolaire actuelle est totalement anticonstitutionnelle face à l'article 23, et va à l'encontre de toutes les décisions en éducation prises par la Cour suprême depuis une vingtaine d'années.

Bien sûr que la communauté acadienne remonte à nouveau aux barricades afin de sauver le peu qu'il

nous reste en éducation. Bien sûr que nos énergies portent surtout sur l'avenir de nos petits enfants acadiens et francophones. Et bien sûr que l'on souhaite que ce branle-bas de combat puisse aussi profiter aux petits enfants anglophones et autochtones. En matière d'éducation, tous les enfants du Nouveau-Brunswick deviennent les enfants de tous et chacun.

Jean-Marie Nadeau est auteur, consultant en communications, militant acadien, ancien candidat du NPD et actuel président de la Société de l'Acadie du N.-B. L'opinion émise dans cette chronique n'engage que l'auteur. M. Nadeau peut être joint à l'adresse suivante : jmacadie@nb.sympatico.ca

Ouvrez une session ou inscrivez-vous gratuitement

Vous n'êtes pas connecté. Vous pouvez [ouvrir une session](#) ou [créer un compte Jminforme gratuitement](#).

Les visiteurs avec un compte Jminforme peuvent commenter les articles, participer aux concours et bien plus. Le **compte Jminforme** vous donne accès à plusieurs fonctions dans les sites Jminforme et Canadaeast.



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Diplôme universitaire : emploi garanti ou un an gratuit

Par Noémi Mercier
(3 Mai 2011)

L'Université de Regina, en Saskatchewan, fait le pari que ses diplômés trouveront un emploi dans leur domaine dans les six mois suivant l'obtention de leur bac. Peu importe leur discipline. S'ils n'y arrivent pas, ils auront droit à une année d'études supplémentaires, sans frais !

Cette offre n'est qu'un des aspects du programme UR Guarantee, lancé en septembre dernier. Car les étudiants, de leur côté, doivent aussi fournir leur part. Tout au long de leur scolarité, ceux qui choisissent d'y participer - ils sont 350 cette année - s'engagent à assister à des ateliers, à rencontrer un conseiller pédagogique, à suivre des stages et à prendre part à des activités étudiantes. « Les étudiants impliqués sur le campus acquièrent des compétences qui les rendent attrayants pour les employeurs », dit Barbara Pollock, vice-présidente aux relations extérieures de l'université.

L'Université Sainte-Anne, établissement francophone de Nouvelle-Écosse, fait une promesse semblable à ses bacheliers en éducation et en administration des affaires.

Au Québec, rien de tel n'est envisagé. « La mesure est intéressante, mais pourrait avoir des conséquences fâcheuses, dit Mathieu Le Blanc, de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Les universités pourraient être tentées de s'arrimer davantage au marché du travail ou de n'offrir que les programmes qui ont les meilleurs taux de placement. »

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/education/diplome-universitaire-emploi-garanti-ou-un-gratuit>



CitéFido™
illimité
35\$
par mois

Appels entrants
Appels sortants
Textos
Textos internationaux

fido 
Utilisez vos minutes dans toutes les zones CitéFido.
Des frais d'international peuvent s'appliquer.

La SANB prête à aller jusqu'au bout

Publié à 6h00 le jeudi 23 juin 2011

La lutte juridique pour forcer le gouvernement du Nouveau-Brunswick à annuler les compressions en éducation se précise. La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) a officiellement retenu les services de l'avocat Michel Doucet, qui lui rendra un avis juridique à la mi-juillet. Pendant ce temps, le président de la SANB, Jean-Marie Nadeau, maintient que l'enjeu dépasse les compressions qui seront imposées aux conseils d'éducation jusqu'en 2014 et qu'il ne lâchera pas le morceau avant que les francophones soient vraiment les gestionnaires de leur système scolaire.

P1 Pascal Raiche-Nogue
L'Étoile

Depuis que la SANB a résolu de parrainer un recours juridique contre le gouvernement provincial, deux semaines passées lors de son assemblée générale annuelle, le dossier évolue rapidement. Alors que la grogne monte au sein des conseils d'éducation des districts scolaires et chez certains parents, la SANB s'active à l'échelle provinciale.

 **AGRANDIR LA PHOTO**



Photo archives

L'organisme a formellement retenu les services de l'avocat et professeur de droit à l'Université de Moncton, Michel Doucet. Ce spécialiste bien connu pour sa participation à des poursuites pour faire respecter les droits des minorités francophones produira un avis juridique.

«La SANB voulait un avis juridique concernant tout le dossier de la gouvernance au niveau scolaire, au niveau francophone au Nouveau-Brunswick et également concernant les compressions budgétaires et voulait savoir si effectivement, au plan juridique, la communauté avait certains droits qui étaient brimés», affirme Michel Doucet.

Cet avis devrait être remis à la SANB dans un mois.

«Vers le 15 juillet, Michel Doucet va nous faire part de son avis juridique. Après ça, on souhaite que la machine se mette en marche», explique le président Jean-Marie Nadeau.

Selon M. Nadeau, il n'y a pas de doute que cet avis indiquera qu'un recours juridique s'impose.

«Il n'y a aucune raison qu'il soit défavorable. Toutes les planètes sont alignées pour nous donner raison. Nous autres, ce qu'on croit, c'est que le recours juridique reste l'arme ultime pour faire avancer les dossiers. J'irai faire une drôle de comparaison. C'est comme le gouvernement Harper fait actuellement avec Postes Canada. Il menace de passer une loi spéciale et oups! tout d'un coup, ils sont retournés discuter», affirme-t-il.

Et qu'en pense Michel Doucet? Croit-il que l'avis recommandera à la SANB de garder le cap et de faire appel aux tribunaux?

«Je crois que c'est assez solide sur le plan de l'argumentaire juridique. Je crois que la jurisprudence en ce qui concerne le droit de gouvernance des ayants droit est assez claire. Les décisions qui ont été rendues par les tribunaux, que ce soit la Cour suprême ou les tribunaux des différentes provinces, sur le plan juridique, c'est assez clair. (...) Je ne veux pas prédéterminer les conclusions, mais sur le plan du droit de gouvernance, je crois que la jurisprudence est assez claire.»

La SANB paie de sa poche, sûre que le PADL répondra à l'appel

Les services de Michel Doucet seront payés par la SANB, qui assume pour l'instant la responsabilité financière de la lutte juridique qui se prépare.

«On a toutes les raisons de croire qu'on aurait de l'argent du fonds de défense PADL, le Programme d'appui aux droits linguistiques. Dans la vie, il faut prendre des risques. Disons qu'on a un petit fonds de réserve à la SANB. Avec mon conseil, on a décidé d'aller de l'avant. Donc on prend un certain risque, mais il n'y a aucune raison de croire qu'on ne pourra pas avoir d'argent du fédéral», explique Jean-Marie Nadeau.

Le PADL est un programme financé par le gouvernement fédéral et administré par l'Université d'Ottawa. Lancé en 2009, il visait à remplacer le défunt Programme de contestation judiciaire, aboli par les conservateurs de Stephen Harper. Si le recours se concrétise et si leur demande de financement est acceptée, les ayants droit porteurs du dossier devant les tribunaux pourraient aller chercher plusieurs

dizaines de milliers de dollars.

Obtenir l'argent et la direction communautaire

Jean-Marie Nadeau répète ce qu'il dit depuis le début : même si la SANB prépare un recours juridique, la porte reste ouverte et elle est toujours prête à négocier avec le gouvernement conservateur de David Alward.

«Si les échanges qu'on a avec le gouvernement aboutissent en cours de route, que le problème est réglé et qu'on n'a plus de fondement à la poursuite, c'est sûr qu'on va arrêter en cours de route», dit-il.

Il affirme vouloir aller jusqu'au bout pour que la question de la gestion du système d'éducation soit réglée une fois pour toutes. Il estime que la question dépasse le dossier des compressions de l'heure et qu'il faut revoir la Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick, qui donne, selon lui, trop de pouvoirs au ministre de l'Éducation et pas assez aux conseils d'éducation des districts scolaires.

«On veut aller aussi loin que possible, donc à la Cour suprême, pour avoir une fois pour toutes des décisions qui reconnaissent enfin le droit communautaire de gestion scolaire. Sinon, ce sera par renouvellement de législation. Surtout la Loi sur l'éducation comme telle. On souhaite avoir une loi semblable à celle de l'Ontario ou de la Nouvelle-Écosse. Ne me demande pas exactement ce qu'ils ont de plus ou de moins. Ils ont l'argent et la direction communautaire. Eux, ils l'ont», dit-il.

Une rencontre avec les parents francophones

À la recherche d'appuis, Jean-Marie Nadeau a rencontré le conseil d'administration de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, samedi dernier. Selon la directrice générale de l'AFPNB, Denyse LeBouthillier, la rencontre a permis à l'organisme de prendre connaissance de la démarche de la SANB.

«Le conseil d'administration a rencontré Jean-Marie Nadeau, puis il a exposé le dossier, le mandat qu'il a reçu pour la poursuite. Ça a été juste une réunion de discussion, les membres ont posé des questions, mais il n'y a aucune décision qui a été prise.»

Elle affirme que l'AFPNB décidera de son implication plus tard.

«Tant et aussi longtemps que la SANB n'aura pas l'avis juridique de Michel Doucet, on ne va pas embarquer, on ne va pas se prononcer sur ce dossier-là», de dire Denyse LeBouthillier.

Ouvrez une session ou inscrivez-vous gratuitement

Vous n'êtes pas connecté. Vous pouvez [ouvrir une session](#) ou [créer un compte Jminforme gratuitement](#).

Les visiteurs avec un compte Jminforme peuvent commenter les articles, participer aux concours et bien plus. Le [compte Jminforme](#) vous donne accès à plusieurs fonctions dans les sites Jminforme et Canadaeast.



Le blogue de Manon Cornellier

Pourquoi s'entendre?

Publié dans : [Politique fédérale](#)

23 juin 2011

Les négociations sont rompues à la Société canadienne des Postes. Selon le communiqué émis par la partie patronale,

«Postes Canada n'est pas en mesure d'accéder aux revendications du syndicat sans mettre en péril sa viabilité financière. L'entreprise ne peut tout simplement pas devenir un fardeau pour les contribuables canadiens ni s'attendre à pouvoir transférer des coûts additionnels aux clients qui comptent sur des solutions de livraison abordables».

Faut-il se surprendre quand Postes Canada sait qu'une loi spéciale sera adoptée au cours des prochains jours, le débat ayant démarré ce matin aux Communes? Une loi qui impose à l'arbitre des lignes directrices qui avantagent la position de l'employeur, comme je l'indiquais [le 20 juin](#). Le libellé du communiqué y fait d'ailleurs écho, à sa manière.

Category: [Politique fédérale](#)

[Partager](#) |

Commentaires

Commentez « Pourquoi s'entendre? »

Nom (requis)

Adresse électronique (requis)



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Les minis ont le vent dans les pales

Par François Guérard
(20 Mai 2011)

Une nouvelle génération d'éoliennes, deux fois plus petites et silencieuses, pourrait essaimer dans des régions isolées où l'électricité coûte cher.

Une PME de Gaspé propose une nouvelle façon de produire de l'énergie à partir du vent, sans soulever l'ire de la population, qui craint que les grands parcs d'éoliennes n'enlaidissent le paysage. Il lui a suffi de réduire la taille de ces virevents d'acier et de les faire moins bruyants. Reste à les disperser sur le territoire.

Depuis quelques mois, Eocycle Technologies assemble des éoliennes dites « petites » : elles sont montées sur une tour de 10 étages, soit la moitié de la hauteur des grandes. Une des pièces clés de leur nacelle est un alternateur à aimants permanents inventé par Maxime Dubois, professeur de génie électrique à l'Université Laval. Cet alternateur permet de générer tous les besoins en électricité d'une maison à une vitesse de rotation moindre que celle des autres éoliennes, ce qui en diminue le bruit.

La PME, qui vient d'installer sa première éolienne derrière une résidence de l'Ohio, compte trouver sa clientèle parmi les propriétaires de fermes, de vignobles, de clubs de golf, les municipalités et les établissements publics, là où le prix de l'électricité est élevé. Ce qui exclut, pour l'instant, le Québec.

À noter que cette « petite » éolienne coûte la bagatelle de 200 000 dollars. Une somme abordable pour les Américains, qui, grâce au plan vert du président Obama, peuvent bénéficier de subventions allant jusqu'à 70 % du prix d'achat de l'éolienne.

Lire le dossier «Vivre sans pétrole» >>

Et aussi : «Les champions québécois des nouvelles énergies» >>

URL source: <http://www.lactualite.com/environnement/les-minis-ont-le-vent-dans-les-pales>



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Transformer les déchets en or noir

Par François Guérard
(19 Mai 2011)

La petite entreprise sherbrookoise Enerkem propose d'installer des raffineries dans des dépotoirs et de convertir les ordures en éthanol !

Des gisements de pétrole ! C'est ce que représentent les dépotoirs pour Enerkem. Cette jeune société sherbrookoise convertit des restes de table et des résidus de bois ou de plastique en éthanol, combustible qui peut remplacer l'essence. Elle propose d'installer dans des lieux d'enfouissement des raffineries de déchets capables de produire assez d'éthanol pour faire rouler 400 000 voitures par année avec un mélange composé de 95 % d'essence et de 5 % d'éthanol.

Ses premières raffineries commerciales sont en construction à Edmonton, en Alberta, et à Pontotoc, au Mississippi. Et des investisseurs de partout dans le monde viennent à Westbury, village des Cantons-de-l'Est, pour y observer, intrigués, le système complexe de citernes et de tuyaux qui occupe l'intérieur de la petite usine de démonstration. Celle-ci transforme des copeaux de bois provenant de vieux poteaux d'Hydro-Québec en un gaz de synthèse pouvant donner de l'éthanol, mais aussi du méthanol, produit chimique utilisé dans la fabrication de la peinture, du plastique, du contreplaqué et de certains textiles.

L'inventeur de cette technologie, Esteban Chornet, professeur de génie chimique à l'Université de Sherbrooke, et son fils de 37 ans, Vincent, qui dirige Enerkem, ont l'ambition de créer un véritable Ultramar du biocarburant. Ils visent, d'ici quelques années, une production d'un milliard de litres, ce qui nécessiterait au moins 25 raffineries et fournirait de l'éthanol à quelque 10 millions de voitures, soit près de la moitié des véhicules qui roulent au Canada. Du même coup, leur technologie permettrait d'éliminer plus de deux millions de tonnes de déchets. Un projet salué par le magazine américain *Fast Company*, qui a récemment inclus Enerkem dans sa liste des 50 sociétés les plus innovatrices au monde, aux côtés d'Apple, de Twitter et de Google !

Lire le dossier «Vivre sans pétrole» >>

Et aussi : «Les champions québécois des nouvelles énergies» >>

URL source: <http://www.lactualite.com/environnement/transformer-les-dechets-en-or-noir>



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Le poêle à bois du 21e siècle

Par François Guérard
(20 Mai 2011)

Chauffer des hôpitaux et des écoles avec des copeaux de bois, c'est l'ambition de Ducova, de Beauport. Déjà, les hôpitaux d'Amqui et de Roberval ont emboîté le pas.

Il y a deux ans, l'Hôpital de Roberval, au bord du lac Saint-Jean, s'est mis à chauffer ses bâtiments avec des déchets forestiers. Car voilà que le poêle à bois se réinvente. Réduites en copeaux, l'écorce et les branches laissées au sol après la coupe entrent en contact, dans la chaudière, avec un véritable lit de lave : du sable chauffé à 850 °C. Ce feu de l'enfer consume presque tout. « La cheminée émet très peu de poussières, 24 fois moins que la norme permise ; c'est crucial, car l'hôpital est situé à proximité d'un quartier résidentiel », dit Marc-André Dumais, président de Ducova, la société de Beauport, près de Québec, qui a mis au point cette technologie.

Le chauffage à la biomasse, en vogue dans les pays scandinaves, commence à séduire les gestionnaires des immeubles publics québécois. Depuis 2009, l'Hôpital d'Amqui, dans le Bas-Saint-Laurent, se chauffe aussi avec des déchets forestiers, grâce à la technologie d'un concurrent de Ducova, la société sherbrookoise Idéal Combustion. Quatre autres hôpitaux et une vingtaine d'écoles des quatre coins de la province suivront l'exemple de Roberval et d'Amqui dans les mois à venir.

L'avantage d'une transition vers le chauffage au bois est double. Les résidus forestiers abondent dans la province, alors qu'il faut importer le gaz naturel et le mazout avec lesquels la plupart des immeubles publics sont actuellement chauffés. Et la collecte des résidus permet de sauvegarder quelques emplois dans une industrie forestière déprimée.

[Lire le dossier «Vivre sans pétrole» >>](#)

[Et aussi : «Les champions québécois des nouvelles énergies» >>](#)

URL source: <http://www.lactualite.com/environnement/le-poele-bois-du-21e-siecle>

Article rank | 24 Jun 2011 | Ottawa Citizen | BY MARIANNE WHITE | POSTMEDIA NEWS

Kate takes crash course in French

Radical separatists say they won't be swayed by royals' language lessons

QUEBEC • After saying "Yes" to Prince William, the Duchess of Cambridge wants to be able to say "Oui" to Quebecers.

The British newspaper Daily Mirror reported Thursday Kate is taking intensive French lessons ahead of the couple's first royal tour abroad.

The newlyweds will spend two days in Quebec during their 10day visit to Canada. An unnamed source told the newspaper the couple wants to make a good impression for their first official voyage.

"This is a big occasion and Kate is busy preparing. There is a lot of behind-the-scenes work that goes into getting ready for a tour and Kate doesn't want to leave anything to chance," the source said.

"She (Kate) and William already have some knowledge of French but they are keen to brush up as much as possible before they go. She is also learning about the places they will visit and the people and organizations they will meet. There is a lot to take in," the insider added.

Kate and William's French skills might help them dialogue with the anti-monarchist protesters that have vowed to disturb the Quebec leg of their visit.

The Réseau de Résistance du Québécois expects "a few hundred" people will turn up at their main protest set for July 3 at Quebec City Hall. The royals will take part in a Freedom of the City ceremony at noon.

Patrick Bourgeois, president of the RRQ, said Thursday he is not impressed by the French lessons the Duke and Duchess of Cambridge are taking and pointed out he has a few surprises in store.

"It's a communication war," he said, noting their goal is to get media attention and disrupt the royals' plans.

The demonstrators are being taken seriously by the RCMP and CSIS and security is expected to be extremely tight in Quebec City.

The RRQ, made up of radical separatists, organized a demonstration in Montreal against the visit of Prince Charles and his wife, Camilla, in 2009. For more on the royal visit to Canada, go to

OTTAWACITIZEN.COM



[/royalvisit](#)

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 24 Jun 2011 | Ottawa Citizen

Choirs close after parent complains of hands-on method

No physical contact, board tells director by matthew pearson

Some Ottawa parents say a local school board's hands-off policy has gone too far after it forced a popular choir director to quit.

Since September, Uwe Lieflander has offered the Sparrows Choir Program in four Catholic elementary schools as part of a pilot project.

He teaches children as young as six to sing sacred musical selections and Gregorian chants, and currently delivers the program to students in four other Ontario and Quebec school boards.

Lieflander takes a hands-on approach with young singers, often adjusting shoulders and heads or tapping sternums to help children learn proper posture and singing techniques.

He sometimes plays tag with students to loosen them up, sometimes lifting a child off his or her feet for a few moments.

But after receiving one complaint from a parent, Lieflander says Ottawa's Catholic School Board told him he could have no physical contact with students if he wanted the choir program to continue.

His flat-out refusal to obey the board's command goes beyond the choir and seems to strike at the heart of society's growing distrust of physical contact between adults and children.

"I don't want to take part in this culture of fear that is out there," Lieflander said, citing the examples of dance teachers or sports coaches, both of whom may also need to touch children during lessons or training.

Jen Cummings said her son Ethan thrived in the St. Jerome Catholic School choir and, like other parents, she was shocked when Lieflander e-mailed her earlier this month to inform her that the program was over.

"It hit us like a ton of bricks because we didn't see this coming," she said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 24 Jun 2011 | Ottawa Citizen | Mpearson@ottawacitizen.com

Choir: 'Paranoia has gone too far'

The mother of two said the paranoia of adult-child physical contact has gone too far. "What's wrong with being compassionate?" she asked. "Compassion doesn't mean molesting. Nurturing doesn't mean sexual assault, so what the heck are we talking about here?"



Bruno Schlumberger, The Ottawa Citizen From left to right, front, are ethan cummings, thomas Denison grimes, and Dante cardamoni, all seven years old. From left to right, back, are Jen cummings, Danny grimes and angela macdonald, who think ottawa's catholic school board has gone too far with its hands-off policy.

The Sparrows choir practised during the school day and after hours. Cummings said parents often stayed for the evening rehearsals. She said she never saw Lieflander do anything inappropriate, which is why the school board's rigid response has dumbfounded her.

"There's something wrong with this picture if us, as parents, are OK with this contact that Mr. Lieflander has with our kids," she said.

Lieflander said he's worked with 14,000 children and has never had a complaint before. Still, he welcomes other adults, including teachers, to watch rehearsals and always leaves the door open when he's giving a student a private lesson.

In a brief interview, the board's spokeswoman Mardi deKemp said it takes a "common sense" approach to teacher-student contact.

"To my knowledge, we don't have a firm hands-off policy," she said.

But she offered no explanation about Lieflander's departure and refused further comment.

Cummings said the board and its trustees have also refused to explain the situation to parents, despite requests to meet.

Cummings added parents want to work with the board to "explore what we can possibly do to keep this program in the school and continue to enrich the lives of our kids."

Lieflander said he wants the same, but added he'd also like the incident to kick-start a broader

discussion about appropriate physical contact between adults and children.

Joanne MacEwan, chair of the Ottawa Catholic School Parents' Association, said she's not aware of a board-wide hands-off policy and noted she's seen teachers and school staff physically console upset students on occasion. But, from a broader perspective, she agreed there seems to be a growing discomfort with adult-child contact. "What happens in our schools is often a reflection of society," she said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.